PHARMA PRAT
AIDE À LA PRATIQUE OFFICINALE

Antibiorésistance

Enjeu

En Europe, 35 000 personnes meurent chaque année d'infections liées à des bactéries résistantes aux antibiotiques. En France, on estime que d'ici 2050 238 000 personnes mourront des suites d'une infection à une bactérie résistante.

Comment se développe-t-elle ?

L'utilisation des antibiotiques entraîne une pression de sélection sur les bactéries conduisant à l'apparition de bactéries résistantes. En effet, des bactéries exposées aux antibiotiques développent des mécanismes de défense, diminuant ou supprimant l'action des antibiotiques destinés à les combattre

Chaque personne peut être infectée par une bactérie résistante, quel que soit son âge ou son état de santé, et chacun peut transmettre des bactéries résistantes à son entourage. Ainsi, quelqu'un qui n'a jamais pris un antibiotique peut être infecté par une bactérie résistante provenant d'une autre personne. Cette situation peut se produire partout, et pas uniquement à l'hôpital.

Toute prise d'antibiotique peut entraîner l'émergence de bactéries résistantes. Les soignants ont un rôle à jouer sur deux points :

- L'usage abusif : il est estimé qu'environ 50% des prescriptions d'antibiotiques en ville sont inutiles ;
- L'usage inapproprié : le choix de la molécule selon l'indication, la posologie, la durée de traitement doivent être adaptés au patient, à son poids, sa fonction rénale.

Qui est ce que cela concerne ?

L'antibiorésistance impacte aussi bien **la santé humaine qu'animale**, mais également l'écosystème.

En effet, le rejet d'antibiotiques dans **la nature** favorise les résistances, que ce soit à travers la mauvaise gestion des rejets de médicaments, ou bien l'utilisation massive dans le milieu agricole.

En quoi cela consiste ?

Le bon usage des antibiotiques s'ancre dans de nombreuses étapes comme la sensibilisation, la

prescription, la dispensation, le recyclage…

Rôle du pharmacien

Le rôle du pharmacien d'officine, dans le bon usage des antibiotiques et donc dans la lutte contre l'antibiorésistance, peut s'exercer à plusieurs niveaux :

- Rôle de conseil et de prévention.

En effet, le pharmacien est, bien souvent, le premier interlocuteur du patient en cas de pathologies hivernales. C'est lui qui va proposer les premiers traitements symptomatiques, préciser la durée d'évolution attendue de la maladie, ainsi que les situations dans lesquelles il est opportun de consulter ou non.

- Rôle de rappel des mesures d'hygiène: aérer, se laver les mains, porter un masque en cas de maladie en présence d'autres personnes ;
- Rôle de rappel sur le calendrier vaccinal ou même désormais en vaccinant.

Par exemple, la vaccination contre le pneumocoque permet d'éviter une infection parfois sévère et d'éviter d'exposer le patient à un traitement antibiotique.

Le pharmacien peut rappeler l'importance de la vaccination aux âges clés du calendrier vaccinal : 11 ans, 25 ans, 45 ans, 65 ans, puis tous les 10 ans. Il peut également rappeler l'intérêt de la vaccination en fonction des états physiologiques : intérêt des vaccinations coqueluche, grippe et COVID pendant la grossesse, ou des vaccinations grippe et pneumocoques en cas de BPCO par exemple.

- Il peut également proposer la réalisation de TROD angine en cas de mal de gorge, de TROD cystite en cas de brûlure mictionnelle avec des ordonnances conditionnelles ;
- La dispensation à l'unité permet également de délivrer au patient la juste quantité d'antibiotiques.

Ainsi, le patient ne dispose pas de dose restante après le traitement qui pourrait être reprise de façon inadéquate, transmise à quelqu'un d'autre, ou se retrouver dans l'environnement.

- Le pharmacien peut également rappeler au patient de rapporter les antibiotiques restants à la fin du traitement, pour une prise en charge par Cyclamed. Ainsi les antibiotiques ne se retrouveront pas dans l'environnement.

Délivrance

Le pharmacien vérifie l'adéquation du traitement au patient : choix de la molécule selon l'indication, durée de traitement, posologie.

En effet, une dose trop faible expose à un échec du traitement. Une dose trop élevée expose à des effets indésirables et à un arrêt prématuré du traitement.

Il est nécessaire de rappeler l'intérêt du respect du traitement, de prévenir les effets indésirables les plus courants, afin de ne pas banaliser l'usage des antibiotiques et d'éviter un arrêt prématuré du fait de ces effets indésirables :

- Respecter la dose d'antibiotique pendant la durée indiquée sur l'ordonnance ;
- Même si les symptômes ont disparu, aller jusqu'au bout du traitement ;
- N'utiliser l'antibiotique que pour la personne concernée par la prescription;
- Ne pas réutiliser un antibiotique ultérieurement sans avis médical, même pour des symptômes similaires ;
- Rapporter le reste des antibiotiques à la pharmacie une fois le traitement terminé ;
- En cas de problème rencontré lors de l'antibiothérapie : contacter un professionnel de santé.

En cas de suspicion d'allergie aux pénicillines, il est utile de discuter avec le patient : savoir s'il a repris de la pénicilline depuis, proposer une consultation chez un allergologue afin d'infirmer ou de confirmer l'allergie.

En effet, seuls 10% des patients étiquetés allergiques aux pénicillines le sont réellement.

En cas d'urgence, le retard au traitement entraîné par cette étiquette peut entraîner un retard à la mise en route d'un traitement efficace, et engendrer une perte de chance pour le patient.

Cas particulier : les ruptures

Il est de plus en plus courant que certains médicaments se retrouvent en tension d'approvisionnement.

C'est le cas particulièrement avec les antibiotiques : comment faire pour que le patient ne reparte pas sans traitement ?

En premier lieu, le pharmacien a la possibilité de vérifier la disponibilité du traitement dans d'autres pharmacies, grâce au site Vigirupture. Il pourra ensuite rediriger le patient si cela est possible.

Dans le cas contraire, joindre le médecin pour proposer un autre médicament peut être une solution.

Cependant cela nécessite d'avoir l'indication du traitement, ainsi que certaines informations concernant le patient : son poids, l'estimation de sa fonction rénale.

Il n'existe pas d'équivalence entre les antibiotiques : les recommandations jouent alors un rôle clé et sont aisément consultables sur le site antibioclic.com.

En dialoguant avec le médecin, le pharmacien permet de trouver un traitement adapté et disponible pour le patient.

Outils à destination des pharmaciens :

- Site Medqual (CRAtb Pays de la Loire)
- Antibioclic
- Outil Antibiotree pour l'administration des antibiotiques par voie parentérale
- CRAT – Centre de référence sur les agents tératogènes chez la femme enceinte (le-crat.fr)
- Médicaments et allaitement : e -lactancia
- Ordonnance non prescription : information-antibiotiques-non-prescrits-assurance-maladie.pdf (ameli.fr)
- Boîte à outils de l'OMEDIT
- Mémo durée d'antibiothérapie : pdf (medqual.fr)

Fiches destinées aux patients :

- Amoxicilline/ acide clavulanique
- Amoxicilline
- Céphalosporines de 3è génération
- Fosfomycine
- Fluoroquinolones
- Nitrofurantoïne
- Pivmecillinam
- Rifampicine
- Cotrimoxazole

Définition

La résistance aux antibiotiques est un enjeu de santé publique majeur dans le monde entier.

Elle remet en question l'efficacité de ces médicaments dans toutes les populations.

Il est donc nécessaire de mettre en place des mesures de **prévention et de contrôle des infections et de bon usage des antibiotiques** pour limiter la diffusion de ces résistances.

A lire

ANSM : https://ansm.sante.fr/actualites/recommandations-pour-le-bon-usage-des-antibiotiques